Liste des terrains faisant l'objet d'un arrêté municipal dans le cas de l'Art 62 des RG

Week End du 21 et 22 Janvier 2023

GARD

ST GENIES DE MALGOIRES : stade de la Grand Terre du 01.07 au 03.01.23 (pour travaux), l'arrêté **est prolongé jusqu'au 16.01.23** ; les rencontres catégories de U6 à U17 y compris les féminines joueront sur le terrain de ST ANASTASIE.

ST DIONISY : terrain de foot engazonné du 11.01. au 28.02.23

SOYEZ VIGILANTS certaines rencontres ont des terrains de repli !! Consulter l'agenda sur le site du District.

LOZERE

MENDE : Causse d'AUGE Stades pelousés et synthétique : Complexe Jean Delmas stades annexes et honneur du 19.01 au 23.01.23
ST BAUZILE : stade pelouse de Rouffiac du 19.01 au 23.01.23
BADAROUX : stade de la Biogue du 19.01 au 23.01.23